

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
Tenue à la salle du conseil municipal
Au 26, rue du Marché à Roxton Falls
Le 4 décembre 2017 à 19h00

**Projet de Règlement #05-2017, modifiant le règlement de zonage #265-2003
de la municipalité de Roxton Falls**

Assemblée publique aux fins de consultation, tenue 4 décembre 2017 à 19h00, conformément à l'avis public donné à tous les citoyens, par l'intermédiaire du journal «La Pensée de Bagot » et aux avis publics affichés aux endroits désignés par le conseil.

Sont présents : Mme Marie-Eve Massé, agissant à titre de mairesse-suppléante et présidente d'assemblée et les conseillers : MM. Daniel Roy, Marcel Bonneau, Michel Massé, Mme Lynda Cusson et Mme Mélanie Valois.

Le projet de règlement se résume ainsi :

**Projet de Règlement #05-2017, modifiant le règlement de zonage #265-2003
de la municipalité de Roxton Falls**

Il vise à modifier le règlement de zonage #265-2003, dans le but de permettre, à certaines conditions, les usages complémentaires dans les habitations bifamiliales

Dans l'assistance : aucune présence enregistrée.

L'assemblée est levée à 19h10.

Marie-Eve Massé
Mairesse suppléante

Julie Gagné, gma
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 4 DÉCEMBRE 2017 À 19H30

Tenue à la salle du conseil municipal
au 26, rue du Marché à Roxton Falls, à 19h30

À laquelle sont présents

La mairesse-suppléante : Mme Marie-Eve Massé
Les conseillers : M. Daniel Roy
M. Marcel Bonneau
M. Michel Massé
Mme Lynda Cusson
Mme Mélanie Valois

Est absent : Jean-Marie Laplante, maire

Formant quorum sous la présidence de Madame la Mairesse suppléante

Est également présente: Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière

Moment de réflexion

Le quorum est constaté; après un moment de réflexion, l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

277-12-2017 Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE ce conseil et chaque membre présent qui le compose, acceptent que les sujets à l'ordre du jour fassent l'objet d'une décision à l'occasion de la présente séance, considèrent que l'ensemble des documents utiles à la prise de décisions sur ces sujets leur ont été communiqués (ou ont été rendus disponibles) et renoncent, le cas échéant, au délai prévu à l'article 148 du *Code municipal*. »

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Mélanie Valois

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant les points suivants :

15.1 Formation des comités municipaux et nomination des représentants municipaux pour 2018

28.1 École St-Jean-Baptiste : demande de fermeture de rues pour une activité spéciale le 1^{er} mai 2018

Adoptée

278-12-2017 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017 et de la séance extraordinaire du 27 novembre 2017

Il est proposé par Michel Massé

Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017 et de la séance extraordinaire du 27 novembre 2017.

Adoptée

279-12-2017 Adoption des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE les élus se déclarent satisfaits des documents présentés séance tenante, en regard avec l'adoption et le paiement des comptes du mois, comprenant également ceux ajoutés séance tenante, lesquels sont identifiés par une série d'étoile *** à la suite du montant;

CONSIDÉRANT le total des dépenses par section comme suit :

| | |
|---|-----------------|
| ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 19 444.65 \$ |
| SÉCURITÉ PUBLIQUE | 2 351.60\$ |
| VOIRIE MUNICIPALE | 19 747.30\$ |
| HYGIÈNE DU MILIEU | 9 603.39\$ |
| SANTÉ ET BIEN ÊTRE (Garderie) | 646.13\$ |
| URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE | 300.00\$ |
| LOISIRS ET CULTURE | 100.00\$ |
| FRAIS DE FINANCEMENT | 0.00\$ |
| IMMOBILISATIONS | <u>908.02\$</u> |
| TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2017: | 53 101.09\$ |

Il est proposé par Marcel Bonneau

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois de novembre 2017 soient payés et que ceux payés avant ce jour, soient ratifiés.

Adoptée

280-12-2017 Rapport de l'inspecteur municipal

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale expose certains travaux à réaliser en novembre, soit le reprofilage des accotements de la rue de l'Église, route 139, nécessitant l'intervention de Excavation Alain Boyer et de Signalisation 20/20 et que la durée des travaux est estimée à environ 5 heures, pour un budget de moins de 2 000\$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Michel Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les dépenses nécessaires pour l'exécution des travaux ci-haut mentionné.

Adoptée

Rapport du service d'inspection des bâtiments

Une copie du rapport du service d'inspection des bâtiments ainsi qu'une copie de la liste des permis et certificats émis, sont déposés par le service d'inspection des bâtiments.

Rapport de la coordonnatrice du service des Premiers Répondants pour le mois de novembre 2017

Une copie du rapport de la coordonnatrice du service des Premiers répondants concernant les interventions effectuées en novembre 2017, est remise à tous les élus.

Rapport des représentants de la municipalité sur les différents comités

Les élus font rapport des derniers développements au sein des organismes où ils siègent respectivement.

Première période de questions de l'assistance

Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procès-verbal.

281-12-2017 Règlement #06-2017, déterminant les taux de taxes et la tarification pour l'exercice financier 2018 : avis de motion

AVIS DE MOTION est par les présentes donné, par le conseiller Daniel Roy, qu'à une séance subséquente du conseil, sera présenté pour adoption le règlement #06-2017, déterminant les taux de taxes et la tarification pour l'exercice financier 2018.

Adoptée

282-12-2017 Règlement #06-2017, déterminant les taux de taxes et la tarification pour l'exercice financier 2018 : avis du projet de règlement

Il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet de règlement #06-2017, déterminant les taux de taxes et la tarification pour l'exercice financier 2018. Ce projet de règlement concerne les différents taux de taxation qui seront imposés sur le compte de taxes de 2018, la tarification des différents services municipaux (égout, ordures, médailles de chien, etc.).

Adoptée

Dépôt du registre des déclarations faites par un membre du conseil pour 2017 (voir article 5.3.5 du Code d'Éthique et de déontologie des élus municipaux de Roxton Falls)

En conformité avec l'article 6 de la *Loi sur l'Éthique et la déontologie en matière municipale*, la directrice générale dépose, séance tenante, le « Registre public des déclarations faites par un membre du conseil-2017 », lequel registre ne contient aucune mention pour l'année 2017.

283-12-2017 Calendrier des séances du conseil pour 2018

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant l'heure du début de chacune;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mélanie Valois

Secondé par Michel Massé

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier ci-après soit adopté, relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, qui se tiendront le lundi ou le mardi à 19h30 :

| | |
|---------------------------|---------------------------------------|
| Le lundi 15 janvier 2018 | Le lundi 5 février 2018 |
| Le lundi 5 mars 2018 | Le lundi 9 avril 2018 |
| Le lundi 7 mai 2018 | Le lundi 4 juin 2018 |
| Le mardi 3 juillet 2018 | Le lundi 13 août 2018 |
| Le mardi 4 septembre 2018 | Le lundi 1 ^{er} octobre 2018 |
| Le lundi 5 novembre 2018 | Le lundi 3 décembre 2018 |

Adoptée

284-12-2017

Règlement #04-2017, modifiant le règlement 02-2013, visant l'augmentation du fonds de roulement à 175 000\$: adoption

Préambule

ATTENDU QUE la Municipalité peut, conformément à l'article 1094 du *Code municipal*, créer, au profit de l'ensemble de son territoire, un fonds de roulement, dans le but de mettre à sa disposition les deniers dont elle a besoin pour toutes les fins de sa compétence;

ATTENDU QUE la Municipalité peut affecter à cette fin le surplus accumulé de son fonds général ou une partie de celui-ci ;

ATTENDU QUE la Municipalité peut, par résolution, emprunter à ce fonds les deniers dont elle peut avoir besoin pour des dépenses d'immobilisations, en indiquant le terme de remboursement qui ne peut excéder 10 ans ;

ATTENDU QUE la Municipalité peut aussi emprunter à ce fonds les sommes nécessaires à son administration, en attendant la perception des revenus ;

ATTENDUE QUE le règlement #245-2001 est venu augmenter le fonds de roulement afin de le porter à 45 000\$ et que le règlement #02-2013, est venu porter le fonds de roulement à 100 000\$;

ATTENDU QUE le conseil désire à nouveau augmenter le montant de son fonds de roulement pour qu'il soit porté à 175 000\$;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par Pierre Dagenais lors d'une séance régulière du conseil tenue le 2 octobre 2017;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été présenté au conseil, à la séance ordinaire du 13 novembre 2017 ;

En conséquence il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu unanimement que le présent règlement soit adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit:

Article 1

Titre du règlement

Le présent règlement s'intitule «Règlement numéro 04-2017, Visant l'augmentation du fonds de roulement à 175 000\$»

Article 2

Préambule

Le préambule du règlement fait partie intégrante de celui-ci.

287-12-2017

Formation des comités municipaux et nomination des représentants municipaux pour 2018

Il est proposé par Mélanie Valois
 Secondé par Michel Massé
 Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la formation des comités municipaux suivants et de procéder à la nomination des représentants municipaux suivants, au sein de divers organismes :

| Comités municipaux pour 2018 (comité à l'interne, pouvoir de recommandation seulement) | |
|--|---|
| Comité consultatif d'urbanisme | Jean-Marie Laplante, maire Michel Massé Marie-Eve Massé |
| Comité intermunicipal-Service des premiers répondants | Jean-Marie Laplante, maire Marie-Eve Massé Substitut : Marcel Bonneau |
| Finances | Tous les membres du conseil |
| Comité intermunicipal relatif à l'entente en matière de gestion des eaux usées avec le Canton de Roxton | Jean-Marie Laplante, maire Lynda Cusson Marie-Eve Massé Substitut : Mélanie Valois |
| Comité de développement | Tous les élus |
| Transport routier | Jean-Marie Laplante Michel Massé |
| Nomination des représentants municipaux pour agir comme membre du conseil d'administration au sein des organismes suivants: | |
| Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls | Jean-Marie Laplante, maire Daniel Roy Marie-Eve Massé Substitut : Michel Massé |
| Régie intermunicipale de Roxton Falls | Jean-Marie Laplante, maire Daniel Roy Lynda Cusson |
| Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM) | Marcel Bonneau Substitut : Lynda Cusson |
| CADIR Inc. | Jean-Marie Laplante |
| Loisirs de Roxton Falls Inc. | Lynda Cusson Substitut : Daniel Roy |
| Maison Jeunesse L'Oxy-Bulle | Mélanie Valois |
| Manoir des Mille Fleurs | Marie-Eve Massé |
| Comité de développement de la rivière Noire | Marcel Bonneau |
| Bibliothèque municipale de Roxton Falls | Daniel Roy Lynda Cusson Marie-Eve Massé |

Adoptée

288-12-2017

Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls : dépôt des prévisions budgétaires pour 2018

CONSIDÉRANT QUE la Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls dépose ses prévisions budgétaires pour l'année 2018, lesquelles totalisent des dépenses pour 205 769\$, des revenus pour 27 150\$, une appropriation de surplus de 11 119\$, laissant un manque à gagner de l'ordre de 167 500\$;

CONSIDÉRANT QUE les quotes-parts du Canton de Roxton Falls et du Village de Roxton Falls sont établies à 83 750\$ pour chaque municipalité;

Par conséquent il est proposé par Marcel Bonneau
Il est secondé par Michel Massé
Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2018 de la Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls, établissant la contribution du Village de Roxton Falls à 83 750\$.

Adoptée

289-12-2017 Service des premiers répondants : dépôt des prévisions budgétaires 2018 et des contributions des municipalités parties à l'entente

CONSIDÉRANT QU'une copie du document contenant les prévisions budgétaires 2018 ainsi que les contributions des municipalités, est remise à tous les élus;

CONSIDÉRANT QUE le budget du service est estimé à 42 265\$, alors que le montant devant servir au calcul des contributions des municipalités est évalué à 31 440\$, soit un montant de 11,8956\$ par habitant;

CONSIDÉRANT QUE la contribution de la Municipalité du Canton de Roxton est fixée à 13 961.83\$ et celle de la Municipalité de Béthanie à 4 488.20\$, incluant les frais d'administration de 10%;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par Michel Massé
Il est secondé par Lynda Cusson

Résol. #02-01-2018

Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le budget du service des premiers répondants au montant de ~~42 632\$~~ 42 265\$, ainsi que le rapport établissant les contributions des municipalités et la tarification pour les interventions en 2018.

Adoptée

290-12-2017 Sûreté du Québec-Poste de la MRC d'Acton : identification des priorités d'action pour 2018

Il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Michel Massé
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'identifier les priorités suivantes auprès de la Sûreté du Québec, afin qu'elles soient mise en application par les policiers du poste de la MRC d'Acton;

1. Sécurité routière, opération cinémomètre : Intervenir sur la vitesse, particulièrement aux entrées de la municipalité, route 222, 139 (chemin Granby et rue de l'Église), 241, rue de la Rivière;
2. Opération intersection : arrêt obligatoire, respect des directives de stationnement interdit, particulièrement à l'intersection des rues Notre-Dame et du Marché et sur la rue de la Rivière;
3. Réaliser des activités de prévention auprès de la population : maintenir en place des activités de prévention dans les écoles primaires

Adoptée

291-12-2017 Omnibus région d'Acton : approbation de quote-part pour l'année 2018, la tarification et les prévisions budgétaires

CONSIDÉRANT le renouvellement de l'entente relative à l'exploitation d'un service spécial de transport pour les personnes handicapées :

- La Municipalité de Roxton Falls accepte de verser sa quote-part au même titre que l'ensemble des municipalités participantes à la condition que le Ministère des Transports du Québec accepte de verser la contribution financière de base;

- La Municipalité de Roxton Falls accepte que la Municipalité Régionale de Comté d'Acton agisse à titre de mandataire et serve de porte-parole auprès du ministère des Transports du Québec pour le service de transport adapté jusqu'au 31 décembre 2018;

- La Municipalité de Roxton Falls approuve les prévisions budgétaires pour l'année d'opération 2018 au montant de 259 495.00\$.
- La Municipalité de Roxton Falls approuve la tarification exigée aux usagers pour l'année 2018 soit :
 - 32,50\$ carnet de 10 coupons locaux (3,25\$ / unité)
 - 3,50\$ déplacements locaux à l'unité
 - 10,00\$ déplacements extérieurs à l'unité
 - 1,50\$ par enfant de 6 à 11ans déplacements locaux à l'unité
 - 3,50\$ par enfant de 6 à 11 ans déplacements extérieurs à l'unité
 - Gratuité pour les enfants de 5 ans et moins
- La Municipalité de Municipalité de Roxton Falls autorise à même les fonds d'administration générale le versement d'une quote-part à OMNIBUS RÉGION D'ACTON au montant de 3 690.40\$ pour l'année d'opération 2018.

Adoptée

292-12-2017

Contrat de déneigement des rues de la Municipalité : ajout de la rue des Lilas à la liste des rues faisant partie du contrat conclu avec Excavation Alain Boyer

CONSIDÉRANT QUE le contrat de déneigement conclu avec Excavation Alain Boyer était conclu pour 14,6 km au coût de 4 034.26\$/km;

CONSIDÉRANT QUE la rue des Pins a été ajoutée pour la saison 2016-2017, pour 0,225 km;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Michel Massé

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter un total de 0,3 km pour les rues des Lilas et des Pins, pour un montant de 1 210.28\$ de plus, pour un grand total de 60 110.47\$ concernant la saison 2017-2018.

Adoptée

293-12-2017

APSAM : formation sur le déneigement intitulé : « Déneigement : Travailler de façon sécuritaire »

Il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Mélanie Valois

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser 5 personnes à participer à une formation sur le déneigement offerte par l'APSAM et intitulée « Déneigement : Travailler de façon sécuritaire », qui sera donnée à l'hôtel de ville de Roxton Falls, le tout au coût de 92\$ par participant.

Adoptée

294-12-2017

Loyer appartenant à la Municipalité et situé au 37, rue de l'Église : tarification à compter du 1^{er} juillet 2018

Il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Mélanie Valois

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'augmenter d'un montant de 10\$/mois, le loyer du 37, rue de l'Église appartenant à la Municipalité, à compter du 1^{er} juillet 2018.

Adoptée

295-12-2017

Projet de règlement #05-2017, modifiant le règlement de zonage #265-2003 de la Municipalité de Roxton Falls : adoption du 2^e projet de règlement

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement #05-2017, modifiant le règlement de zonage #265-2003 de la municipalité de Roxton Falls, a été adopté le 13 novembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE l'assemblée de consultation publique a eu lieu le 4 décembre 2017 à 19h00, conformément à l'avis public publié dans le journal «La

Pensée de Bagot» de même qu'aux avis affichés aux 2 endroits désignés par le conseil;

CONSIDÉRANT QUE le deuxième projet de règlement, présenté sans changement, fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrit;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson

Il est secondé par Daniel Roy

Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le deuxième projet de règlement numéro 05-2017, modifiant le règlement de zonage numéro 265-2003 de la municipalité de Roxton Falls, visant à permettre, à certaines conditions, les usages complémentaires dans les habitations bifamiliales.

Adoptée

296-012-2017 Régie intermunicipale de Roxton : approbation des prévisions budgétaires 2018 et établissement des quotes-parts

CONSIDÉRANT QUE la Régie Intermunicipale de Roxton dépose ses prévisions budgétaires pour l'année 2018, lequel totalise des dépenses pour 35 180\$, des revenus pour 9 500\$, laissant un manque à gagner de l'ordre de 25 680\$;

CONSIDÉRANT QUE les quotes-parts du Canton de Roxton Falls et du Village de Roxton Falls sont établies à 12 840\$ pour chaque municipalité;

Par conséquent, il est proposé par Marcel Bonneau

Il est secondé par Lynda Cusson

Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2018 de la Régie Intermunicipale de Roxton, établissant la contribution du Village de Roxton Falls à 12 840\$.

Adoptée

297-12-2017 Bibliothèque municipale de Roxton Falls : contribution financière pour 2018

Il est proposé par Daniel Roy

Secondé par Michel Massé

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de verser une contribution de 10 400\$ à la Bibliothèque municipale de Roxton Falls pour l'année 2018.

Adoptée

298-12-2017 Bibliothèque municipale : entente salariale avec les responsables de la bibliothèque

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Canton de Roxton et du Village de Roxton Falls se sont entendues pour verser un salaire aux 2 préposés de la Bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT QUE le salaire horaire est haussé de 2% pour 2018;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mélanie Valois

Secondé par Michel Massé

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire, Jean-Marie Laplante et la directrice générale, Julie Gagné, à signer l'entente salariale pour les préposés de la Bibliothèque municipale de Roxton Falls, dans laquelle intervient également la Municipalité du Canton de Roxton.

Adoptée

299-12-2017 Loisirs de Roxton Falls Inc. : contribution financière pour 2018

Il est proposé par Daniel Roy

Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de verser une contribution financière de 22 000\$ pour Les Loisirs de Roxton Falls Inc., pour l'année 2018.

Adoptée

300-12-2017

Maison jeunesse l'Oxy-Bulle de Roxton : contribution financière pour 2018

Il est proposé Michel Massé

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder une aide financière de 7 000\$ à la Maison jeunesse l'Oxy-Bulle de Roxton pour l'année 2018.

Adoptée

301-12-2017

École St-Jean-Baptiste de Roxton Falls : demande de fermeture de rues pour une activité spéciale le 1^{er} mai 2018

CONSIDÉRANT QUE la directrice de l'école St-Jean-Baptiste, ainsi qu'une enseignante en éducation physique, sont venues rencontrer les membres du conseil pour leur présenter un projet d'activité spéciale qui aura lieu le mardi 1^{er} mai 2018 à l'école St-Jean-Baptiste de Roxton Falls;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste en une course de type « Color run », où les enfants et leurs parents seront invités à faire une course de quelques kilomètres dans les rues de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit dans le cadre d'une initiative régionale favorisant l'activité physique auprès des jeunes et que de nombreuses écoles de la MRC d'Acton et de la MRC des Maskoutains seront présentes, soit plus de 2 000 élèves et possiblement 500 parents;

CONSIDÉRANT QUE la collaboration de plusieurs grands noms dans le domaine de l'activité physique est envisagée;

CONSIDÉRANT QUE la course peut se dérouler dans les rues de la Municipalité, soit sur les rues St-Nicolas, du Marché, Bel-Air, Bellevue et former une boucle pour un retour devant l'école sur la rue de l'Église, nécessitant une fermeture de rues, en tout ou en partie, entre 9h30 et 12h00 le mardi 1^{er} mai 2018;

CONSIDÉRANT QUE la présence de pompiers est sollicitée afin de fournir l'eau à l'étape où les participants sont arrosés et afin d'assurer la sécurité des participants;

CONSIDÉRANT QUE la présence du service des premiers répondants est sollicitée, afin d'assurer la sécurité des participants;

CONSIDÉRANT QUE la participation de la Municipalité du Canton de Roxton et de Béthanie est également envisagée;

CONSIDÉRANT QUE l'approbation de la Municipalité, en regard avec la fermeture des rues lors de l'événement, est essentielle avant que la direction de l'école puisse aller plus loin dans le processus d'organisation de l'événement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Mélanie Valois

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer l'accord de la Municipalité du Village de Roxton Falls de procéder à la fermeture des rues St-Nicolas (entre du Marché et de l'Église), du Marché (entre St-Nicolas et Bel-Air), Bel-Air (en totalité), Bellevue (en totalité) et de l'Église (entre St-Nicolas et Versailles), entre 9h30 et 12h00, le mardi 1^{er} mai 2018.

Que la participation du service des premiers répondants soit validée avec les membres du service, mais dans l'optique de laisser le service fonctionnel pour la population.

Que l'école soit informée que le service de protection contre l'incendie ne pourra assurer le volet arrosage des participants, puisque les camions doivent demeurer disponibles en cas d'incendie et rempli d'eau en tout temps, mais que la participation des pompiers reste à valider avec le service, selon leur disponibilité.

Que les Municipalités du Canton de Roxton et de Béthanie soient sollicitées afin de participer à cet événement afin d'offrir leur soutien pour la fermeture des rues, puisque les enfants de leur territoire fréquentent aussi l'école St-Jean-Baptiste.

Que la direction de l'école soit également informée que la participation de parents bénévoles sera essentielle, en support à la voirie locale, pour assurer la présence d'une personne à chaque intersection et durant toute la durée de fermeture de rue, afin d'assurer la sécurité des participants tout le long du parcours.

Adoptée

2^e Période de questions de l'assistance (15 minutes)

Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procès-verbal. Aucune question n'est adressée au conseil.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Julie Gagné, gma, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 4 décembre 2017

302-12-2017

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Marcel Bonneau

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h25.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Marie-Eve Massé
Mairesse-suppléante

Julie Gagné, gma
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière